



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

### AVIS PUBLIC

#### ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS DU PLAN D'URBANISME ET DE ZONAGE

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 7 octobre 2019, le conseil municipal a adopté les projets de règlements numéro 2019-400 modifiant le règlement du plan d'urbanisme et le numéro 2019-401 modifiant le règlement de zonage.

Le règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme a pour objet d'agrandir l'affectation commerciale et résidentielle sur un lot situé à l'intersection du boulevard de Lanaudière et de la rue Dorion.


Le règlement modifiant le règlement de zonage a pour objet d'agrandir la zone 146-CR en y intégrant le lot 4 174 597.

Deux assemblées publiques de consultation auront lieu le 4 novembre 2019, la première à 18 h 45 et la seconde à 18 h 50, au Centre communautaire Charles Henri-Lapointe, 100, rue de la Fabrique, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Au cours de ces assemblées, la mairesse expliquera les projets des règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement numéro 2019-401 modifiant le règlement de zonage contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 22 octobre 2019.

  
Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier